**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 05 mai 2021**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

38e session Examen Périodique Universel (EPU), du 03 au 14 mai 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU ROYAUME DE BELGIQUE**

**Madame la Présidente,**

La délégation sénégalaise voudrait saisir cette opportunité pour adresser à celle du Royaume de Belgique ses chaleureuses félicitations pour la présentation de son rapport national, au titre du troisième cycle de l’EPU.

Le Sénégal se réjouit que l’universalité, l’indissociabilité et l’interdépendance des droits de l’homme qui se renforcent mutuellement, ont toujours été les principes cardinaux qui guident l’action de la Belgique, tant dans sa politique interne que sur la scène internationale.

Ainsi, même si la COVID-19 a profondément changé le monde avec un impact substantiel sur la vie socio-économique et sur le quotidien de nombreux citoyens, singulièrement les plus vulnérables, le gouvernement belge, dans ces circonstances inédites, a constamment veillé au respect des droits humains et à l’adoption de mesures proportionnées, non discriminatoires et transparentes.

Notre pays, tout en accueillant favorablement cet engagement de la Belgique, gage d’une coopération fructueuse avec les différentes institutions internationales des droits humains, voudrait lui soumettre les recommandations suivantes :

* Adhérer à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ; et
* Accélérer la mise en place de l’Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains, en conformité avec les Principes de Paris.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Royaume de Belgique dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**